

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 16 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Madame DELAHEGUE Gaëlle et CHAUVET Hugues. Madame CARPENTIER-HENRY Sabrina a été nommée secrétaire de séance.

I/Finances

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser les décisions modificatives suivantes au Budget Primitif 2021 de la commune. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'affecter en dépenses :

Fonctionnement

Articles (chap.) : 673 (67) : Titres annulés : 1000 €

Articles (chap.) : 60628 (011) : autres fournitures non stockées : - 1000€

Investissement

Articles (chap.) : 21318 (23) : autres bâtiments publics : - 20 000€

Articles (chap.) : 2315 (23) : installations, matériel outillages techniques : 20 000€

II/Personnel communal

Les membres du Conseil Municipal décident de créer un emploi non permanent, d'un an à partir du 1^{er} décembre 2021, pour accroissement temporaire d'activité d'agent d'entretien des espaces verts. La rémunération de l'agent sera fixée par référence à l'indice brut 378.

III/Commission voirie et environnement

Les services de la Direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Reims procèdent à un état des lieux afin de mettre en place une redevance. Elle sera perçue dans le cas de rejets des effluents viticoles dans le réseau d'assainissement.

Le maire présente aux conseillers le projet d'aménagement de la route de Villers Allerand par le cabinet C3I ainsi que la création d'une ligne de covoiturage par le Grand Reims.

Cimetière communal/Tarifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants à compter 17 novembre 2021 :

Concession de terrains et caverne

- 30 ans- concession simple (2m²)..... : 200€
- 50 ans-concession simple (2m²).....: 300€

- 30 ans- concession double (4m²)..... : 400€
- 50 ans-concession double (4 m²).....: 600€

Case au columbarium : 30 ans (maximum 4 urnes) :..... : 550€

Dispersion au jardin du souvenir :..... : 100€

Travaux divers

Le devis de la société RD2E pour les travaux d'aménagement du chemin de la Forêt est accepté pour un montant de 19 188.48€ TTC. Les travaux débuteront début 2022.

Les décorations de Noël ont été installées par AB Entreprise et les sapins ont été livrés ce jour.

Le bungalow mis à disposition de l'école par la commune pour le rangement de matériel lors des centres aérés sera couvert d'un bardage par le Grand Reims.

Deux carports ont été prévus près de la ligne de chemin de fer pour créer une zone de stockage réservées aux services techniques municipaux.

IV/ Commission bâtiments

Construction des ateliers municipaux

Les travaux se trouvant à proximité de la voie ferrée, il sera nécessaire de procéder à trois coupures de caténaïres de nuit. La coupure permettra l'installation d'un échafaudage sécurisé. La date retenue est fin janvier 2022. Une convention d'un montant de 10 920€ TTC a été signée avec la SNCF prévoyant la coupure et la sécurisation des lieux.

Maison des associations

Les travaux de rénovation de salle de bain dans un logement communal ont été réceptionnés.

La chaudière étant hors service, des travaux de réparation ont été commandés pour un montant estimatif de 15 000€.

Un logement est vacant au 1^{er} étage droit, il mesure 82m² et compte 3 chambres.

V/Questions diverses

Les colis destinés aux plus de 65 ans sont arrivés et seront distribués en Mairie.